

AFM - Audition publique

Mardi 27 mars 2007

- Merci. Beaucoup d'acteurs ont été cités par Claude Dumas, je vous laisse réagir.

- Je suis de Moselle, je suis opposé à ce que monsieur vient de dire car, pour sortir de chez soi, il faut déjà savoir où aller.

Comment connaître une association à partir du moment où quand vous sortez d'un bloc, ce n'est pas le rôle du médecin d'informer.

Prenez la place d'une personne en fauteuil et vous verrez bien.

Quand vous sortez du bloc opératoire, vous êtes tout seul chez vous. On ne peut pas sortir, donc vous n'êtes qu'en théorie dehors.

Mais en pratique, on est seul.

- Je n'ai pas dit que c'était la personne qui était en situation de handicap qui devait faire la démarche vers les autres.

Je ne vois pas de problème à ce qu'il y ait des associations dans les hôpitaux.

C'est vrai que c'est un problème de structure pour que ces rencontres se fassent.

Je souhaite que ces rencontres se fassent.

- Mme Gautier, je suis parent, membre de la commission d'audition. Tout le monde s'accorde sur le rôle fondamental des familles mais on n'arrive pas à le mettre en place de manière pérenne dans les associations, on manque d'un lieu, d'un groupe, un groupe de travail que je verrais comme très en réseau en collaboration avec des professionnels, groupe qui permettrait, non seulement de partager les expériences acquises, mais aussi d'inciter des recherches, être un peu les aiguillons de la recherche sur les aides techniques, d'être des lieux d'échanges.

Depuis le temps qu'on dit que c'est important, on n'arrive pas à le mettre en place, je trouve cela dommage.

Je sollicite le monde associatif pour cela.

Merci.

- Effectivement, c'est un problème important et il faut aller regarder ce qui se fait à l'étranger car nous sommes légèrement en retard. Dans les pays scandinaves, il y a un lieu où on peut choisir ces aides techniques, mais aussi dialoguer.

C'est vrai que cette question est vraiment centrale, : où les gens peuvent-ils se rencontrer ? Où trouver les compétences ?

- Encore la commission de l'audition : j'avais une question à moi et puis l'intervention de Mme Gautier m'amène à prolonger sa question.

Tout d'abord, au-delà de ce rôle nécessaire des associations, comment pourrait-on réellement intégrer les proches et les personnes dans la réflexion ?

Au-delà de ce qui a été dit, comment imaginer les choses.

Et puis la deuxième chose plus une réaction : vous avez dit qu'il y avait deux moments dans l'expression des besoins, le moment de crise et le moment de vie quotidienne, vous avez appelé ça comme ça, cela correspond sans doute à votre expérience professionnelle. Je vous le confirme car il y a beaucoup de gens qui ne connaissent qu'un seul des moments réellement car, quand un bébé naît aveugle, il n'a pas besoin d'aide technique avant un sacré petit moment.

C'est tout ce que je voulais dire, cela se présente moins pour les personnes handicapées motrices, mais pour les handicaps sensoriels on a besoin d'aides plus tard.

- Je ne pouvais pas passer sur la phase de deuil, on me l'aurait reproché. Toutes les situations sont différentes, c'est évident.

D'où l'intérêt de mettre en place des mesures particulières.

Je ne pouvais pas aborder toutes les situations, elles sont individuelles, mais je suis tout à fait d'accord avec vous sur cela.

- En fait, pas tout à fait une question, je suis APF 34 et donc en fait aujourd'hui je suis simplement auprès de personne en situation de handicap moteur et j'entends beaucoup parler d'ergothérapeutes, de médecins, on parle très technique et je voulais rebondir sur le propos d'un ergo qui a dit tout à l'heure : si je connais bien la personne, c'est plus facile pour moi.

Aujourd'hui arrive la PCH et il y a peut-être deux niveaux dans l'évaluation des aides techniques.

En premier, la personne est demandeuse, s'adresse à un technicien pour faire avancer son projet de vie et la deuxième situation où il se trouve en demande de PCH, une équipe pluridisciplinaire arrive, ils ne se connaissent pas et ne se connaîtront jamais car le temps sera court, intense, avec un outil multidimensionnel rouleau compresseur et tous les techniciens ici devraient aussi réfléchir à cela : investir beaucoup plus les familles sur les aides aux recherches, les compréhensions de ces outils, de pourquoi ils sont là.

Il y a un gros travail d'incertitude et d'angoisse par rapport à ces évaluations en masse. On arrive comme un rouleau compresseur dans la vie de gens qui demandent simplement la compensation de leur handicap.

- La situation de conseil, je ne dis pas évaluation, plutôt conseil, est une situation particulière.

Je vous encourage à aller regarder ce qu'a écrit M. Lôtellier* qui a beaucoup écrit sur la situation de conseil.

- Mme Barbenson, APF Moselle, je ne suis pas tout à fait d'accord sur ce que disait Monsieur, que les personnes à domicile n'ont pas besoin.

Elles ont des besoins, peut-être aller à l'extérieur, mais elles en ont quand même.

- Elles sont dans un autre tempo, pas qu'elles n'ont pas de besoins.

Je l'ai dit ?

Non, j'ai dit, c'était un peu raccourci. Plus on est dans la vie quotidienne, plus on est actif dans sa vie, plus on a besoin.

Si on reste alité, on a moins de besoins.

- M. Marcelin : vous parlez de lieux d'échanges, si on suit la loi et l'esprit de la loi qui a été votée, il me semble que la maison départementale devrait être ce lieu d'échanges. Ces maisons départementales des personnes handicapées sont-elles des guichets uniques ?

Avec un traitement unique ?

C'est les termes de M. Gohet et encore repris aujourd'hui et c'est le lieu idéal, de même quand dans une commune on crée une maison des jeunes pour rassembler les jeunes.

Ce serait logique.

Où former les thérapeutes qui vont recevoir les particuliers dans les maisons départementales des personnes handicapées ?

Et dans beaucoup de domaines très techniques et spécifiques.

- Sur la dernière partie, on a quelques propositions là-dessus. On l'a transmis abondamment à la CNSA.

- Il est 11 h 50, M. Valet, deux réactions, s'il vous plaît.

Ensuite, on passe à la pause.

- M. Vallet : C'est une réaction uniquement. Autant je suis d'accord pour favoriser la rencontre, mais il faut que cette rencontre se fasse réellement.

La MDPH est un lieu, mais tout le monde ne relève pas de la MDPH. Mais quel est le réseau le plus proche des familles et qui peut s'autoriser à entendre qu'il y a des besoins ?

Je suis stupéfait que les gens qui sont dans le traitement classique, un médecin, une infirmière, ne savent même pas orienter ces gens pour recueillir ce besoin-là ?

J'ai rencontré des gens qui n'ont pas pris de bain pendant dix ans alors qu'ils étaient suivis par un kinésithérapeute trois fois par semaine.

Il faut donc orienter ces gens-là vers ce lieu-là qui sait recueillir le besoin.

Sinon, on aura des gens qui ne sauront jamais exprimer leurs besoins.

- On ne répondra pas à ta question, finalement.

- M. Mason : D'abord, merci pour le travail de mon collègue, de présentation, qui n'est pas facile.

Une petite constatation : depuis tout à l'heure on parle de savoir-faire, de comment mettre en place l'entente entre les différents besoins des personnes et les professionnels.

Il faut savoir que les collectivités territoriales, qui ont mis en place les MDPH, sont à la recherche de bons interlocuteurs qui parlent un peu d'une voix organisée par les besoins de chacun, qui reste à mettre en place.

Il faut s'entendre pour promouvoir ces outils des collectivités qui ont en charge la prise en compte des personnes handicapées.

- Je suis obligé d'arrêter là. Il y a les petits papiers pour poser vos questions.

On fait une pause de 15 minutes maximum.

Merci de respecter le timing.

Et les hôtesse d'accueil à la sortie peuvent réceptionner vos petits papiers avec vos réactions et suggestions.

Je vous remercie, à tout à l'heure.

(pause)

- Si vous voulez bien prendre place, s'il vous plaît. Pardonnez-moi de vous bousculer, mais on a des contraintes de temps à respecter.

Avant que M. Hanneton ne débute sa présentation, j'ai deux éléments à vous donner : les personnes de la régie technique m'ont demandé de vous demander, lors de vos prises de paroles, de vous lever pour faciliter votre repérage. Et les débats sont filmés, donc, pour des raisons techniques, merci de vous lever, et de sourire.

Effectivement, je remercie également la vélotypiste qui doit suivre le rythmes effrénés des intervenants et qui s'en sort très bien.

Concernant les prises de parole des experts, ils peuvent intervenir et réagir aux différentes interventions, mais ils peuvent également apporter des compléments aux interventions de leurs collègues experts.

Vous avez dix minutes, monsieur.